



BUDGETS PRIMITIFS 2025

Conseil communautaire

27 mars 2025

Le budget primitif constitue le second acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité, après le débat d'orientation budgétaire qui doit se tenir dans les dix semaines précédant l'adoption du budget primitif.

Pour mémoire, le débat d'orientation budgétaire de la communauté d'agglomération s'est tenu lors du conseil communautaire du 30 janvier dernier.

Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le budget primitif 2025 reprend les résultats de l'exercice 2024 puisque les résultats du compte de gestion et du compte administratif 2024 sont connus.

Contexte d'élaboration du budget

- Contexte économique national et international : guerre en Ukraine, tensions au Moyen-Orient, important déficit public de la France, une loi de finances 2025 et une loi de financement de la sécurité sociale 2025 adoptées tardivement
- Contexte financier de la CAPF : baisse des dotations de l'Etat, stabilité des taux de fiscalité (THRS, TF), recherche constante de financements pour les investissements mais raréfaction des subventions
- Prise en compte des échanges entre vice-président(e)s / services dans le cadre de la préparation budgétaire
- Prise en compte des projets à porter conformément au projet de territoire
- Prise en compte des besoins en recrutement pour la réalisation et le suivi des projets

Eléments de cadrage du budget 2025

- Notre communauté d'agglomération poursuit la structuration de son fonctionnement, qui a été marqué de façon emblématique fin 2024 par l'emménagement dans un nouveau siège situé à Samois-sur-Seine
- Des marges de manœuvre de plus en plus réduites en section de fonctionnement du fait notamment de la mise en œuvre d'investissements structurants financés pour partie par nos excédents cumulés des années antérieures, ce qui tend à les amenuiser
- Diminution de notre autonomie financière suite à la suppression de la Taxe professionnelle puis celle de la Taxe d'habitation et enfin celle de la CVAE, les compensations effectuées par l'Etat via des reversements de fiscalité nous privant de notre pouvoir de vote des taux de fiscalité
- Prise en compte de l'augmentation des recettes fiscales du seul fait de l'augmentation des bases puisque les taux de fiscalité (THRS et TF) restent stables

➔ **RAPPEL** : la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été créée au 1^{er} janvier 2017.

Elle dispose d'un budget principal géré en nomenclature M57 (depuis le 1^{er} janvier 2024) et de 7 budgets annexes :

- Budget annexe assainissement (M49)
- Budget annexe eau potable (M49)
- Budget annexe Hôtel d'entreprises (M4)
- Budget annexe Grand Parquet (M4)
- Budget annexe Port de Plaisance (M4)
- Budget annexe activités sportives et de loisirs (M4)
- Budget annexe zones d'activité économique (M57)

La section de fonctionnement du budget principal



Présentation de la section de fonctionnement

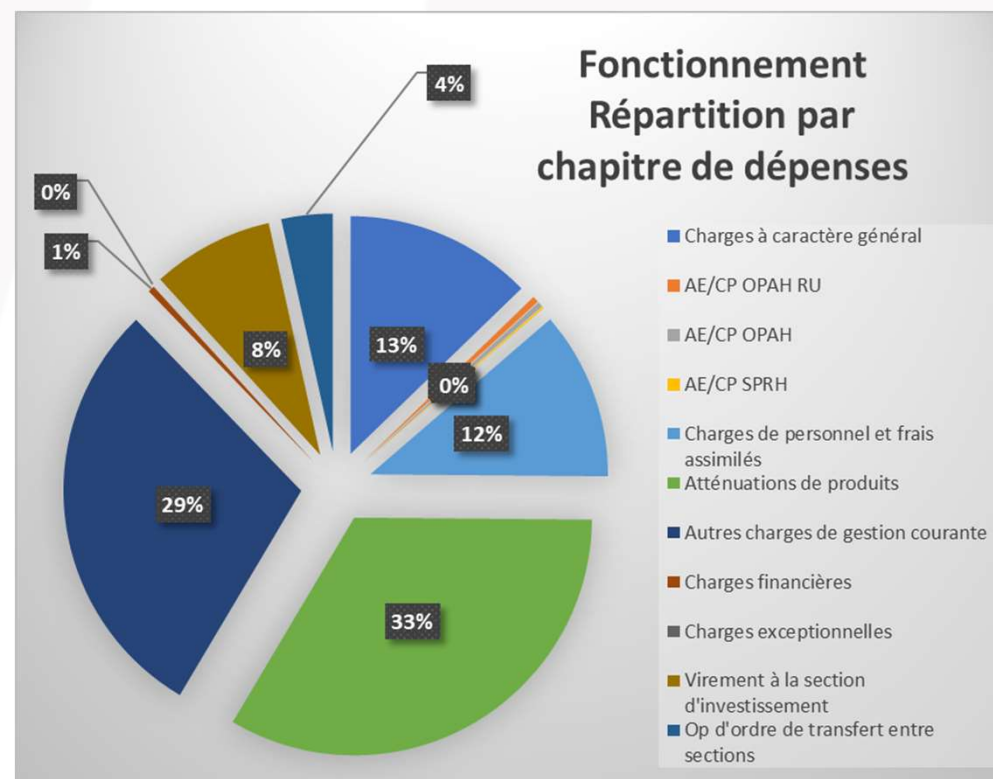
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	6 409 782,00 €	013	Atténuations de charges	50 000,00 €
op 012402301	AE/CP OPAH-RU	219 667,20 €			
op 012502501	AE/CP OPAH	182 023,38 €			
op 012502701	AE/CP SPRH	59 000,00 €			
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 757 143,00 €	70	Produits des services et du domaine	923 300,00 €
014	Atténuations de produits	16 784 695,00 €	73	Impôts et taxes	16 425 322,00 €
65	Autres charges de gestion courante	14 696 177,00 €	731	Imposition directe	22 187 626,00 €
			74	Dotations subventions et participations	5 652 619,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	70 000,00 €
Total des dépenses de gestion courante		44 108 487,58 €	Total des recettes de gestion courante		45 308 867,00 €
66	Charges financières	225 000,00 €			
67	Charges exceptionnelles	4 680,00 €	77	Produits exceptionnels	2 000,00 €
68	Dotations aux provisions	- €	78	Reprises sur provisions	5 732,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		44 338 167,58 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		45 316 599,00 €
023	Virement à la section d'investissement	4 158 460,27 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	1 750 000,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	710 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 908 460,27 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		710 000,00 €
TOTAL		50 246 627,85 €	TOTAL		46 026 599,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	4 220 028,85 €
Total cumulé		50 246 627,85 €	Total cumulé		50 246 627,85 €

Les dépenses de fonctionnement du budget principal



Répartition des dépenses par chapitre

Fonctionnement - Répartition par chapitre de dépenses	
Charges à caractère général	6 409 782,00 €
AE/CP OPAH RU	219 667,20 €
AE/CP OPAH	182 023,38 €
AE/CP SPRH	59 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	5 757 143,00 €
Atténuations de produits	16 784 695,00 €
Autres charges de gestion courante	14 696 177,00 €
Charges financières	225 000,00 €
Charges exceptionnelles	4 680,00 €
Virement à la section d'investissement	4 158 460,27 €
Op d'ordre de transfert entre sections	1 750 000,00 €
TOTAL	50 246 627,85 €

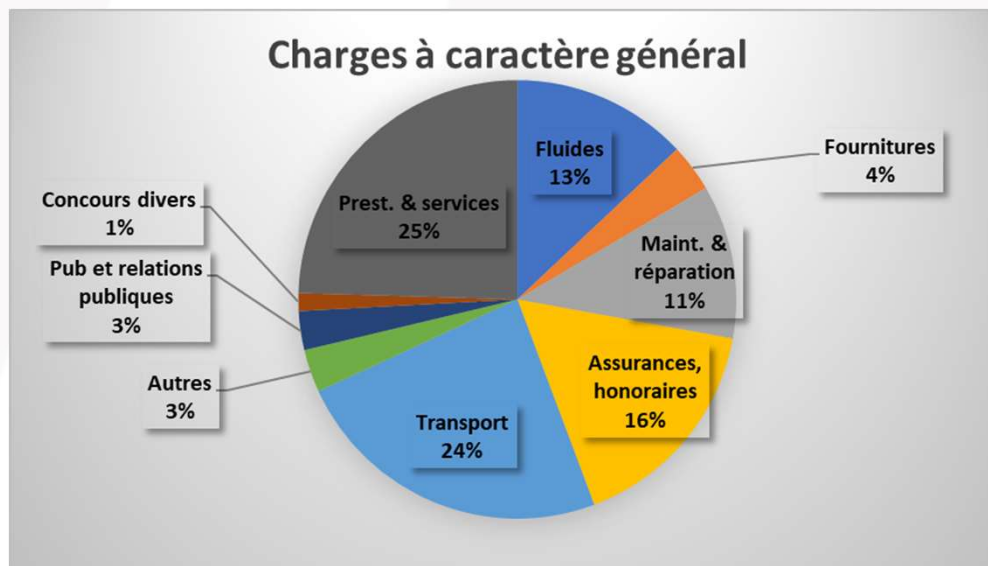


Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par politique publique

Fonction	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL	BP 2025
0	Services généraux	18 748 234,00 €
1	Sécurité	1 113 365,00 €
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	5 077 270,00 €
4	Santé et action sociale	365 626,00 €
5	Aménagement des territoires et habitat	1 153 340,58 €
6	Action économique	3 773 107,00 €
7	Environnement	11 932 160,00 €
8	Transport	2 175 065,00 €
	TOTAUX	44 338 167,58 €

Chapitre 011 : charges à caractère général

Répartition des charges à caractère général	
Fluides	833 500,00 €
Fournitures	225 150,00 €
Maint. & réparation	727 300,00 €
Assurances, honoraires	1 052 670,00 €
Transport	1 527 900,00 €
Autres	202 670,00 €
Pub et relations publiques	183 400,00 €
Concours divers	84 535,00 €
Prest. & services	1 572 657,00 €
TOTAL	6 409 782,00 €



L'évolution des dépenses de ce chapitre est contenue afin de conserver des marges de manœuvre pour financer la section d'investissement

Autorisations d'engagement-Crédits de paiement (AE-CP)

Dans le cadre des dépenses liées à l'amélioration de l'habitat,
3 autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE-CP) sont créées :

- **Opération 012402301 / AE-CP OPAH-RU (fonction 50 : aménagement des territoires et habitat, services communs) :**
Créée par délibération n°2024-172 en date du 12 décembre 2024, pour une durée de 6 ans à compter de 2024, cette autorisation d'engagement d'un montant total de 1 464 448 € se poursuivra en 2025 avec des crédits de paiement d'un montant de 219 667,20 €.
- **Opération 012502501 / AE-CP OPAH (fonction 50 : aménagement des territoires et habitat, services communs) :**
D'une durée de 3 ans à compter de 2025, l'autorisation d'engagement s'élèvera à 551 586 € et les crédits de paiement pour l'année 2025 seront de 182 023,38 €.
- **Opération 012502701 / AE-CP SPRH (fonction 50 : aménagement des territoires et habitat, services communs) :**
D'une durée de 3 ans à compter de 2025, l'autorisation d'engagement s'élèvera à 177 000 € et les crédits de paiement pour l'année 2025 seront de 59 000 €.

Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés

Fonction	Service	BP 2025
020	Administration générale	3 121 477.00
322	Stade Philippe Mahut	341 295.00
323	Piscine	778 905.00
325	Autres équipements sportifs	506 275.00
331	Centres de loisirs	448 745.00
338	Jeunesse	0.00
4228	Autres actions en faveur de la petite enfance	318 106.00
731	Eau et assainissement	242 340.00
TOTAL		5 757 143.00

Il convient de noter qu'une grande partie du personnel reste imputée en fonction 0 (en 020).

Chapitre 014 : atténuations de produits

- **Reversement de la taxe de séjour** à Fontainebleau Tourisme, au Département de Seine-et-Marne, à la société du Grand Paris et, depuis 2024, à Ile-de-France Mobilités.



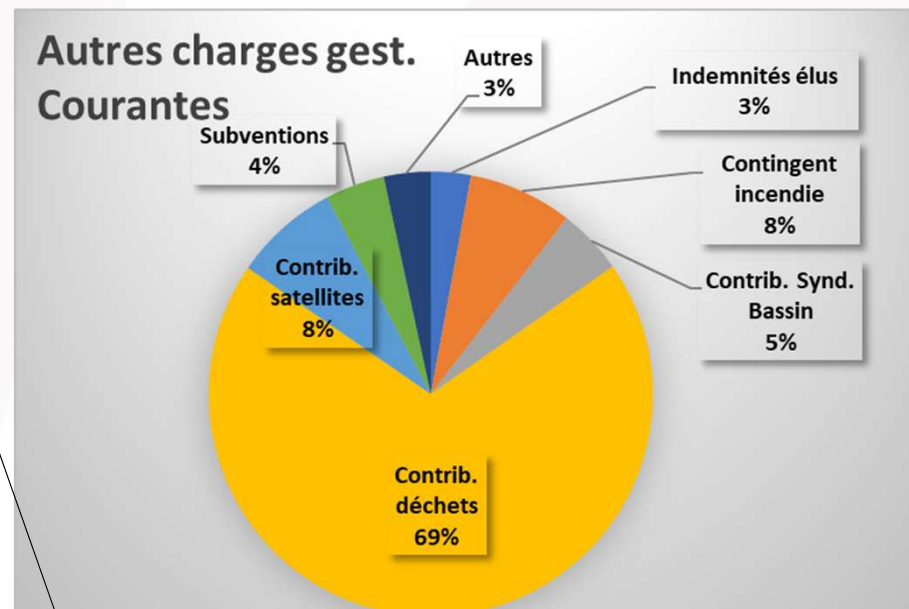
A NOTER : il s'agit d'un reversement intégral des recettes perçues (flux entrant/sortant)

Il est prévu un montant de 3 006 250 € pour 2025.

- **Les attributions de compensations** : montant prévisionnel 2025 (fixé par délibération du 12 décembre 2024) de 4 436 210 €. Montant en hausse suite à la CLECT de 2024 qui a pris en compte la restitution du complexe sportif François Combourieu à la commune de Chartrettes à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **Le FNGIR** : plus grosse dépense de ce chapitre, soit 8 681 445 €. Il intègre la totalité du FNGIR pour tout le territoire depuis 2021.
- **Le FPIC** : il est prévu une enveloppe de 500 000 € pour 2025 dans l'attente des notifications de l'Etat

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Répartition Autres charges de gestion courante	
Indemnités élus	427 000,00 €
Contingent incendie	1 113 365,00 €
Contrib. Synd. Bassin	704 500,00 €
Contrib. déchets	10 188 000,00 €
Contrib. satellites	1 126 000,00 €
Subventions	636 000,00 €
Autres	501 312,00 €
TOTAL	14 696 177,00 €



Grand Parquet : 820 000 €
Fontainebleau Tourisme : 306 000 €

Montant basé sur le réalisé 2024
En attente état 1259 TEOM

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

La structure budgétaire de notre agglomération est très fortement impactée par les besoins de financements de budgets annexes ou des satellites.

Outre les dépenses liées aux indemnités des élus, le chapitre 65 comporte notamment :

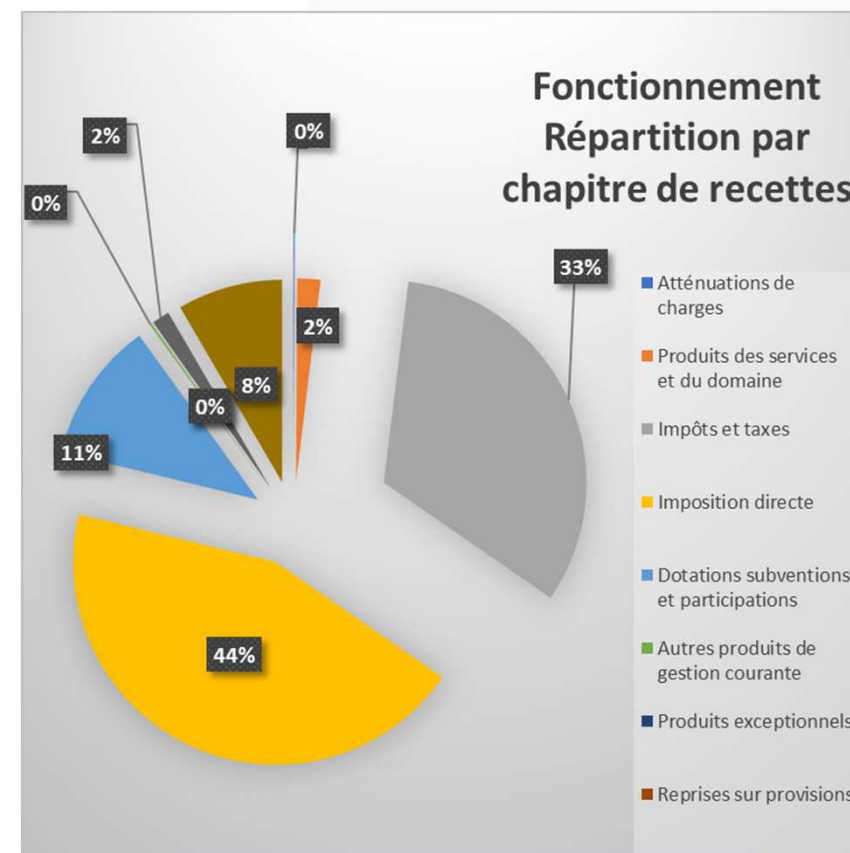
- **contribution annuelle au SDIS.** En 2024, le montant était de 15,556 € par habitant soit 1 093 368 €. Pour 2025, le montant voté par le SDIS est de 15,796 € par habitant soit 1 113 365 €.
- **reversement de la TEOM au SMICTOM** ainsi que les participations à des syndicats. Le reversement de la TEOM constitue une enveloppe de 10 188 000 € et constitue pour la CAPF un flux entrant/sortant
- **subventions** versées aux associations et aux pépinières d'entreprises. Pour 2025, l'enveloppe globale des subventions versées aux associations est estimée à 636 000 €.
- Le chapitre 65 comporte également la subvention d'équilibre versée à Fontainebleau Tourisme (306 000 €) et au budget annexe Grand Parquet (820 000 €).

Les recettes de fonctionnement du budget principal



Répartition des recettes par chapitre

Fonctionnement - Répartition par chapitre de recettes	
Atténuations de charges	50 000,00 €
Produits des services et du domaine	923 300,00 €
Impôts et taxes	16 425 322,00 €
Imposition directe	22 187 626,00 €
Dotations subventions et participations	5 652 619,00 €
Autres produits de gestion courante	70 000,00 €
Produits exceptionnels	2 000,00 €
Reprises sur provisions	5 732,00 €
Op d'ordre de transfert entre sections	710 000,00 €
Résultat reporté de fonctionnement	4 220 028,85 €
TOTAL	50 246 627,85 €



Répartition des recettes réelles de fonctionnement par politique publique

Fonction	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL	BP 2025
0	Services généraux	30 100 894,00 €
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	581 300,00 €
4	Santé et action sociale	180 000,00 €
5	Aménagement des territoires et habitat	298 574,00 €
6	Action économique	3 084 166,00 €
7	Environnement	10 607 300,00 €
8	Transport	464 365,00 €
	TOTAUX	45 316 599,00 €

Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses

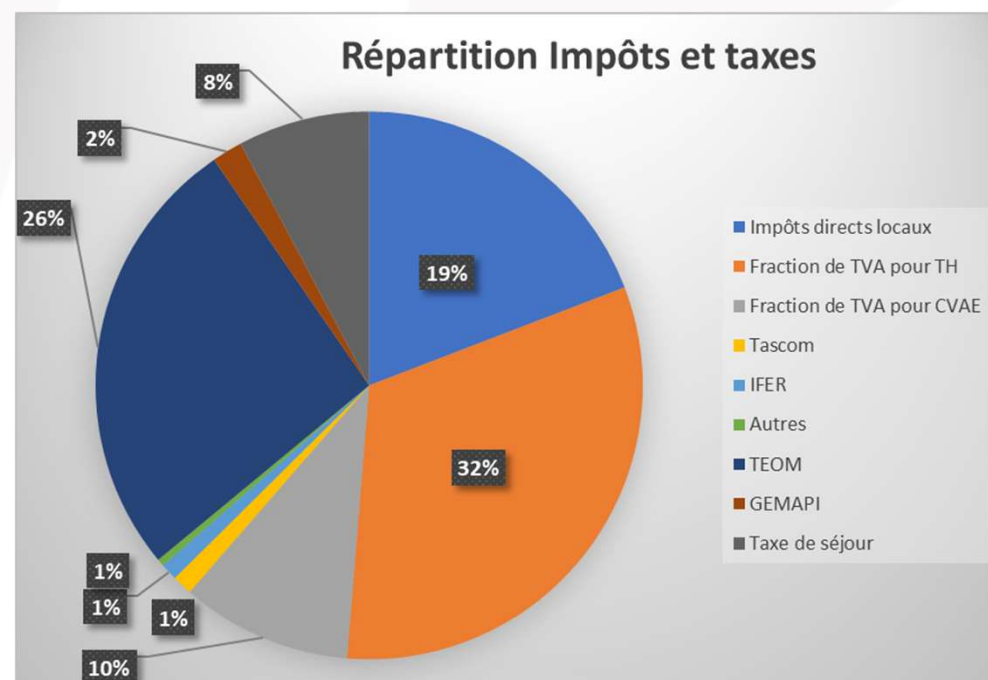
Entrées à la piscine, de l'accueil de loisirs, des activités enfance et jeunesse, des mises à dispositions de sites sportifs,...

- Prestations de **l'accueil de loisirs** : il est prévu une évolution tarifaire en 2025 comme en 2023 et 2024 afin de tenir compte de l'inflation. Toutefois, l'estimation des recettes est restée prudente notamment en raison du fait que nous rencontrons de grandes difficultés à recruter des animateurs et que cela contraint par conséquent notre capacité d'accueil du fait d'un taux d'encadrement réduit. Il est rappelé que la CAPF a décidé d'augmenter la capacité d'accueil depuis 2017 et une nouvelle fois en septembre 2022 pour tenir compte de l'augmentation des besoins des familles (pour mémoire cette capacité d'accueil est passée de 60 enfants en 2016 à 124 aujourd'hui).
- **Les refacturations de personnel** entre le budget principal et les budgets annexes concernés (assainissement, eau, grand parquet, activités sportives et de loisirs).

Chapitres 73 (impôts et taxes) et 731 (imposition directe)

Le chapitre 73 de la nomenclature M14 est désormais scindé en deux chapitres (73 et 731) en nomenclature M57. Le volume global des impôts et taxes est en hausse du fait, exclusif, de la prise en compte des dispositions de la loi de finances qui fixe l'évolution nationale des bases.

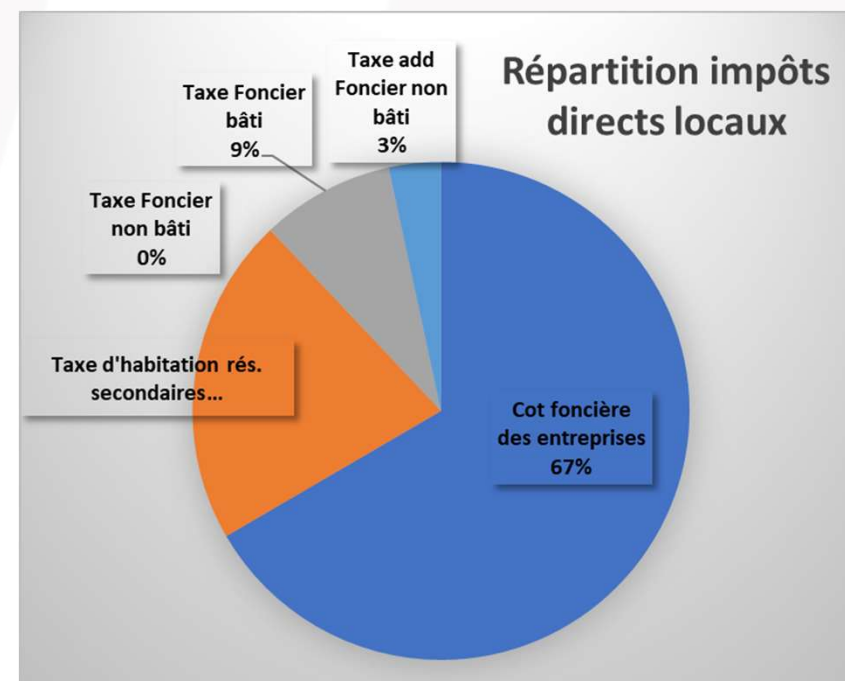
Répartition Impôts et taxes	
Impôts directs locaux	7 404 870,00 €
Fraction de TVA pour TH	12 400 000,00 €
Fraction de TVA pour CVAE	3 900 000,00 €
Tascom	460 450,00 €
IFER	388 056,00 €
Autres	165 322,00 €
TEOM	10 188 000,00 €
GEMAPI	700 000,00 €
Taxe de séjour	3 006 250,00 €
TOTAL	38 612 948,00 €



Répartition des impôts directs locaux

Répartition Impôts directs locaux	
Cot foncière des entreprises	4 932 599,00 €
Taxe d'habitation rés. secondaires	1 579 871,00 €
Taxe Foncier bâti	641 850,00 €
Taxe Foncier non bâti	- €
Taxe add Foncier non bâti	250 550,00 €
TOTAL	7 404 870,00 €

Stabilité des taux de fiscalité
Bases THRS et TFB en
augmentation de + 1,70 %



Chapitre 74 : dotations, subventions et participations

Dotation d'intercommunalité et dotation de compensation des groupements de communes.

Ces dotations sont en forte baisse depuis 2017. Les prévisions pour le budget primitif 2024 sont identiques au réalisé 2024 compte tenu de l'absence de visibilité du fait de l'adoption tardive de la loi de finances pour 2025.

Les autres recettes du chapitre 74 sont évaluées avec prudence dans l'attente des notifications de l'Etat ou des partenaires subventionneurs.

La section d'investissement du budget principal



Présentation de la section d'investissement

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles	1 365 800,00 €	13	Subventions d'investissement reçues hors 138	667 936,00 €
op 012101101	AP/CP Elaboration PLUI	152 825,64 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	5 810 523,47 €
204	Subventions d'équipement versées	2 327 740,00 €			
op 012502401	AP/CP OPAH-RU	83 580,00 €			
op 012502601	AP/CP OPAH	81 180,00 €			
op 012502801	AP/CP SPRH	68 000,00 €			
21	Immobilisations corporelles	1 637 650,00 €			
23	Immobilisations en cours	1 264 000,00 €			
op 012302101	AP/CP Machinerie piscine	1 299 692,48 €			
op 012302201	AP/CP Gymnase Coubertin	2 148 001,62 €			
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
20	Immobilisations incorporelles	106 740,97 €	13	Subventions d'investissement reçues hors 138	3 233 811,75 €
204	Subventions d'équipement versées	617 284,92 €			
21	Immobilisations corporelles	372 482,99 €			
23	Immobilisations en cours	694 950,81 €			
Total des dépenses d'équipement		12 219 929,43 €	Total des recettes d'équipement		9 712 271,22 €
13	Subventions d'investissement reçues		10	Dotations fonds divers et réserves	500 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 233 450,00 €	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 555 001,41 €
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières	515 000,00 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	
Total des dépenses financières		1 748 450,00 €	Total des recettes financières		10 055 001,41 €
45x1	Total des dépenses pour le compte de tiers		45x2	Total des opérations pour le compte de tiers	
Total des dépenses réelles d'investissement		13 968 379,43 €	Total des recettes réelles d'investissement		19 767 272,63 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	710 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	4 158 460,27 €
041	Opérations patrimoniales	100 200,00 €	040	Op d'ordre de transfert entre sections	1 750 000,00 €
			041	Opérations patrimoniales	100 200,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		810 200,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		6 008 660,27 €
TOTAL		14 778 579,43 €	TOTAL		25 775 932,90 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	10 997 353,47 €	R001	Solde d'exécution positif reporté	
Total cumulé		25 775 932,90 €	Total cumulé		25 775 932,90 €

Les dépenses d'investissement du budget principal



Répartition des dépenses d'équipement par politique publique

Fonction	DEPENSES D'EQUIPEMENT BUDGET PRINCIPAL	BP 2025
0	Services généraux	900 450,00 €
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	5 440 894,10 €
4	Santé et action sociale	4 900,00 €
5	Aménagement des territoires et habitat	1 011 225,64 €
6	Action économique	352 000,00 €
7	Environnement	1 600 000,00 €
8	Transport	1 119 000,00 €
	TOTAUX	10 428 469,74 €

Autorisations de programme crédits de paiement

PLUI, Coubertin, Piscine

Le tableau ci-dessous présente les ajustements effectués sur les autorisations de programmes **PLUI, Coubertin et Piscine** et sur la répartition des crédits de paiement dans le cadre du budget primitif 2025.

Ces 3 programmes se terminent en 2025.

Programme		AP	Autorisation de Programme		Crédits de paiement antérieurs	Crédit de paiement 2025	Reste à Financer	Répartition des crédits de paiement ultérieurs				
			Initiale	Actualisée				2026	2027	2028	2029	2030 et plus
SPORT												
AP COUBERT RENOVATION EXTENSION GYMNASSE COUBERTIN		2023	2 400 000.00	3 275 000.00	1 126 998.38	2 148 001.62						
AP PISCINE TRAVAUX MACHINERIE PISCINE		2023	2 070 000.00	2 964 254.00	1 664 561.52	1 299 692.48						
URBANISME												
APPLUI	ELABORATION DU PLUI	2021	908 000.00	908 000.00	755 174.36	152 825.64						
Total INVESTISSEMENT EN AP			5 378 000.00	7 147 254.00	3 546 734.26	3 600 519.74						

Autorisations de programme Autorisations d'engagement crédits de paiement

OPAH, OPAH-RU, SPRH

Le tableau ci-dessous présente les 3 autorisations de programmes (investissement) et les 3 autorisations d'engagement (fonctionnement) relatives à **l'amélioration de l'habitat : OPAH, OPAH-RU et SPRH**

Programme	AP	Autorisation de Programme		Crédits de paiement antérieurs	Crédit de paiement 2025	Reste à Financer	Répartition des crédits de paiement ultérieurs				
		Initiale	Actualisée				2026	2027	2028	2029	2030 et plus
HABITAT											
AE OPAH SUIVI ET ANIMATION OPAH	2025	551 586.00	551 586.00		182 023.38	369 562.62	187 539.24	182 023.38			
AE OPAH-RU SUIVI ET ANIMATION OPAH-RU	2024	1 464 448.00	1 464 448.00		219 667.20	1 244 780.80	292 889.60	366 112.00	219 667.20		
AE SPRH SUIVI ET ANIMATION SPRH	2025	177 000.00	177 000.00		59 000.00	118 000.00	59 000.00	59 000.00			
AP OPAH AIDE AUX TRAVAUX OPAH	2025	246 000.00	246 000.00		81 180.00	164 820.00	83 640.00	81 180.00			
AP OPAH-RU AIDE AUX TRAVAUX OPAH-RU	2025	557 200.00	557 200.00		83 580.00	473 620.00	111 440.00	139 300.00	83 580.00		
AP SPRH AIDE AUX TRAVAUX SPRH	2025	188 000.00	188 000.00		68 000.00	120 000.00	60 000.00	60 000.00			
Total AMELIORATION HABITAT		3 184 234.00	3 184 234.00		693 450.58	2 490 783.42	794 508.84	887 615.38	505 412.00	303 247.20	

Principaux investissements (hors AP/CP) par secteurs de politiques publiques

⇒ Services généraux (fonction 0) :

Les **derniers travaux d'aménagement du nouveau siège communautaire** seront effectués en 2025. Ainsi, outre les restes à réaliser de 2024 il est prévu une enveloppe de 60 000 € pour 2025.

Une enveloppe de 30 000 € est prévue, comme les années précédentes afin de **poursuivre la mise en accessibilité de nos bâtiments communautaires**.

Le chapitre 204 (compte 2046) comprend **les attributions de compensation en investissement** dont le montant pour 2025 a été fixé à 366 931 € par délibération n°2024-179 en date du 12 décembre 2024. Il est donc prévu une enveloppe de 367 000 € au BP 2025.

⇒ **Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (fonction 3) :**

- Créé en 2023, le **fonds de concours « restauration du patrimoine »** de la CAPF permet d'accompagner les communes du territoire dans les opérations de rénovation du patrimoine qu'elles souhaitent mener. Il est prévu au BP 2025 une enveloppe de 70 000 € pour tenir compte de la montée en puissance des demandes présentées par les communes au titre de ce fonds de concours (**fonction 312 : patrimoine**).
- La CAPF a engagé une **rénovation complète de la Bulle des tennis de Mahut, la maîtrise d'œuvre** sera lancée en 2025 (385 000 €). La maîtrise d'œuvre relative à **l'aménagement du terrain de foot et des vestiaires du terrain de foot de Foucherolles** sera lancée également en 2025 (240 000 €). Divers études et travaux sont prévus à Mahut (105 000 €), à Gonzo (84 500 €), à Achères (26 000 €), à Perthes (18 500 €) et à la maison des sports (50 000 €). (**fonction 322 : stades**)
- Divers travaux et aménagements sont prévus à **Coubertin** en plus des travaux de rénovation du gymnase, notamment **la rénovation du sol du gymnase** (120 000 €). De petits travaux sont également prévus au gymnase Poirier de Bourron-Marlotte et à la Magdeleine (28 000 €), (**fonction 325 : autres équipements sportifs ou de loisirs**)
- Une **subvention d'investissement** d'un montant de 380 100 € sera versée au **budget annexe du Grand Parquet (fonction 325)** pour seulement compléter les subventions très importantes reçues au fil des phases de travaux qui se sont déroulées ces dernières années en vue de mettre en valeur cet équipement communautaire.

⇒ **Aménagement des territoires et habitat (fonction 5) :**

- Le parti-pris d'aménagement du quartier du Bréau ayant été l'objet d'échanges soutenus au cours de l'année 2024, nous pourrons compter sur une validation d'un schéma directeur qui prendra en compte tant la priorisation donnée à l'accueil d'activités économiques en premier lieu, que l'installation d'équipements publics en second lieu, en répondant à l'intérêt d'y déployer des équipements communautaires, à ce jour encore à définir. Nous serons cependant attachés à l'équilibre économique de l'opération à mener sur plusieurs années et nous entamerons la phase suivante qui consistera à contracter avec un aménageur et trouver le cas échéant des partenaires complémentaires pour mettre en œuvre l'opération d'aménagement proprement dit du quartier sous forme de ZAC.
- En matière d'urbanisme, nous verrons l'arrêt définitif de notre PLUi. Nous commencerons à déployer les différents dispositifs de rénovation de l'habitat sur lesquels nous travaillons et qui vont devoir désormais tenir compte de la modification importante intervenue en 2024 des aides de l'ANAH. Nous poursuivrons la mise en œuvre désormais finalisée de notre PLH. Nous poursuivrons la démarche d'élaboration du SPR de Fontainebleau-Avon.

- Dans le cadre du déploiement à l'échelle de l'agglomération du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, nous poursuivrons les études entamées en 2024 et qui figurent dans les restes à réaliser (**fonction 554 : aire d'accueil des gens du voyage**)
- Le chapitre 204 (**fonction 518 : autres actions d'aménagement urbain**) comprend aussi la **participation versée à Seine-et-Marne numérique** pour financer le **déploiement de la fibre pour les prises isolées**, suite à l'approbation de la convention par délibération n°2022-024 du 15 décembre 2022. Pour mémoire le coût global pour la CAPF sera de 411 142 € sur 4 ans répartis comme suit : 101 078 € en 2023, 103 810 € en 2024, 110 640 € en 2025 et 95 614 € en 2026. Ces dépenses viennent en complément de celles effectuées pour le déploiement général de la fibre sur le territoire communautaire engagé les années précédentes.

⇒ **Action économique (fonction 6) :**

- Après la réalisation de l'étude d'opportunité que nous avons achevée à l'été 2024, nous poursuivons l'acquisition des maisons forestières mises en cession par l'État et poursuivons la recherche de partenaires qui permettront de déployer de nouvelles activités. **(fonction 633 : développement touristique)**
- Avec l'aide d'un prestataire choisi fin 2024, nous pourrons réaliser l'étude de faisabilité des parcelles acquises dans les zones économiques de Chartrettes et de Bourron-Marlotte et nous réaliserons notre schéma directeur du foncier et de l'immobilier économique qui nous permettra, d'ici quelques mois, de disposer des moyens nécessaires pour mieux répondre aux besoins en foncier des entreprises du territoire et d'accompagner leur développement.
- Des travaux sur le bassin d'eaux pluviales de la ZAE de Saint-Sauveur seront effectués (350 000 €) **(fonction 61 : interventions économiques transversales)**.

⇒ **Environnement (fonction 7) :**

- Dans le cadre de notre PCAET, nous continuerons de déployer le fonds de concours sobriété énergétique et nous poursuivrons la démarche commencée en 2023 pour préserver la biodiversité qui s'est notamment traduite par la reconnaissance de la CAPF comme Territoire Engagé pour la Nature et par une prise en compte importante dans le cadre du PLUi.
- Créé en 2023, le **fonds de concours « sobriété énergétique »** de la Communauté d'Agglomération a pour but d'aider les communes du Pays de Fontainebleau à la rénovation énergétique ou sobriété énergétique des bâtiments publics. Il est prévu au BP 2025 une enveloppe de 1 300 000 € pour le déploiement de ce fonds de concours « sobriété énergétique » qui, pour rappel, prévoit au total un financement à destination des communes à hauteur de 50 € par habitant. **(fonction 758 : politique de l'énergie, autres actions)**
- Une enveloppe de 300 000 € est prévue pour les **travaux concernant les eaux pluviales**. **(fonction 734 : eaux pluviales)**

⇒ **Transport (fonction 8) :**

- En matière de mobilités, nous déploierons les premières actions en matière d'aménagement d'itinéraires faisant suite à l'adoption de notre schéma cyclable. Nous poursuivrons la mise en œuvre de stationnement vélos sur le périmètre des gares du territoire. Nous poursuivrons les relations tant avec Ile-de-France Mobilités qu'avec son opérateur Transdev pour obtenir la qualité due de desserte bus du périmètre de l'agglomération.
- **L'extension et le déplacement du parking vélos en gare de Fontainebleau-Avon a été entamée fin 2024 et se poursuit sur 2025. Ces travaux sont réalisés en lien avec Aménagement 77 (300 000 €). Il est prévu des travaux sur les gares et parkings à vélos d'Héricy, Vulaines, Bourron-Marlotte et Chartrettes (400 000 €). Il est également prévu la création d'arrêts de bus (50 000 €) et la mise aux normes accessibilité PMR se poursuit (100 000 €). (fonction 820 : services communs transports publics de voyageurs).**

Les recettes d'investissement du budget principal



Recettes d'investissement

La recherche de subventions est une priorité pour le financement du programme d'investissement de la CAPF :

- Nouveau contrat intercommunal de développement (**CID2**) auprès du Département de Seine-et-Marne pour le financement de :
 - la rénovation du gymnase Coubertin → subventionné à hauteur de 739 800 €
 - la rénovation de la machinerie du traitement de l'eau de la piscine → subventionné à hauteur de 677 440 €
 - la rénovation du sauna hammam de la piscine *annexe activités sportives et de loisirs* → subventionné à hauteur de 71 720 € (*concerne le budget*)
 - la rénovation des pannes du Port de Valvins *annexe port de plaisance* → subventionné à hauteur de 360 000 € (*concerne le budget*)
- Contrat d'aménagement régional (**CAR2**) pour le financement de :
 - la rénovation de la machinerie du traitement de l'eau de la piscine → subventionné à hauteur de 508 080 €
 - La réhabilitation et la mise aux normes PMR du tir à l'arc au stade Mahut → subventionné à hauteur de 102 223,50 €

Recettes d'investissement (2)

- **Rénovation du gymnase Coubertin**, en plus de la subvention du Département dans le cadre du CID 2 ces travaux seront également subventionnés par la Région (159 647,10 €) et par l'Etat via la DSIL (523 918 €).
- **Rénovation de la machinerie du traitement de l'eau de la piscine**, en plus de la subvention du Département dans le cadre du CID 2 et de celle de la Région dans le cadre du CAR2, ces travaux seront également subventionnés par l'Etat via le fonds vert (169 360 €).
- **Des soldes de subventions figurent en restes à réaliser :**
 - Rénovation de la machinerie du traitement de l'eau de la piscine : Etat-Fonds vert (169 360 €), Région CAR2 (468 227,83 €), Département-CID2 (621 280,23 €)
 - Rénovation du gymnase Coubertin : Etat-DSIL (441 804,27 €), Région (159 647 €), Département-CID2 (623 577,42 €)
 - Travaux de mise aux normes PMR du pas de tir à l'arc au stade Mahut : Région-CAR2 (102 223 €) et Agence Nationale du Sport (100 000 €)
 - AMO mission SPR : Région-CPER (20 000 €) et Etat-DRAC (27 792 €)
 - AMO élaboration du PLH : Région-CPER (20 500 €)
 - AMO schéma directeur cyclable : Région (25 000 €)
 - Terrain synthétique Mahut : Région (250 000 €)
 - Terrain synthétique et tennis Coubertin : Région (204 400 €)
- **Nouvelles subventions inscrites au BP 2025 :**
 - 38 000 € de la Région Ile-de-France qui, dans le cadre du budget participatif écologique, finance diverses actions dans le cadre de notre PCAET
 - 20 000 € de la DRAC pour la contribution au SPRs
 - 582 000 € d'Ile-de-France Mobilité, de la Région et de l'Ademe pour financer les divers travaux concernant les aménagements cyclables et les arrêts de bus
- En outre, des demandes de subventions seront sollicitées courant 2025 pour les projets inscrits dans notre plan pluriannuel d'investissement, tel que le relamping des terrains de sport.

La dette du budget principal et des budgets annexes



Encours de la dette budget principal et budgets annexes

Au 1^{er} janvier 2025, l'encours total de dette pour tous les budgets est de 21 862 842,31 € répartis sur le budget principal et cinq budgets annexes :

- Budget principal et trois budgets (annexes Hôtel d'Entreprises, Grand Parquet et Port de Plaisance) : 62,23 % de l'encours, soit 13 605 875,05 €
- Budgets annexes eau et assainissement : 37,77 % de l'encours, soit 8 256 967,26 € (équilibrés par leurs recettes propres)
- 107 emprunts, taux moyen à 2,47 %
- La structure de la dette est saine
- **Une dette en diminution**

Budget	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2025	
	En valeur	En %
Budget principal	10 783 438,11 €	49,32%
Budget annexe assainissement	5 350 924,27 €	24,47%
Budget annexe eau potable	2 906 042,99 €	13,29%
Budget annexe Hôtel d'entreprises	409 939,93 €	1,88%
Budget annexe Grand Parquet	2 170 857,02 €	9,93%
Budget annexe Port de plaisance	241 639,99 €	1,11%
Total tous budgets	21 862 842,31 €	100,00%
Nota : les budgets annexes activités sportives et de loisirs et ZAE ne portent aucune dette au 1 ^{er} janvier 2025		

Encours de la dette budget principal et budgets annexes

Le profil d'extinction global de la dette est le suivant :

Dette par année						
	2025	2026	2027	2028	2029	2034
Encours moyen	20 227 137,06 €	17 199 917,69 €	14 271 989,08 €	11 579 491,91 €	9 165 861,05 €	1 986 415,12 €
Capital payé sur la période	3 125 238,54 €	2 964 660,84 €	2 836 691,39 €	2 569 985,15 €	2 277 382,25 €	982 376,68 €
Intérêts payés sur la période	500 769,74 €	386 962,87 €	315 935,25 €	252 311,49 €	196 055,18 €	35 628,23 €
Taux moyen sur la période	2,24%	2,10%	2,05%	1,99%	1,91%	1,45%

Le taux d'endettement global de la CAPF au 1^{er} janvier 2024 est de 41,41 %.

Sans nouvel emprunt souscrit, le stock de dette de la CAPF court jusqu'en 2039.

Au 1^{er} janvier 2025 deux emprunts ont été restitués à la commune de Chartrettes en lien avec la restitution du complexe sportif François Combourieu.

13 emprunts arriveront à échéance en 2025.

Il est prévu en 2025 de procéder au remboursement des emprunts souscrits auprès de l'agence de l'eau sur les budgets annexes assainissement et eau, ces emprunts ayant uniquement du capital à rembourser.

En 2025, il n'est pas prévu de souscrire de nouvel emprunt, que ce soit sur le budget principal ou sur les budgets annexes. L'emprunt inscrit au budget principal dans le cadre du budget primitif est uniquement un emprunt d'équilibre en attente de la notification des subventions sollicitées.

Les budgets annexes



Assainissement

Budget annexe Assainissement					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	1 238 100,00 €	70	Produits des services et du domaine	4 095 800,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	250 000,00 €	74	Dotations subventions et participations	
014	Atténuations de produits		75	Autres produits de gestion courante	
65	Autres charges de gestion courante	110 000,00 €	77	Produits exceptionnels	
66	Charges financières	121 000,00 €	78	Reprises sur provisions	19 376,00 €
67	Charges exceptionnelles	60 000,00 €			
68	Dotations aux provisions				
022	Dépenses imprévues	130 000,00 €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 909 100,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		4 115 176,00 €
023	Virement à la section d'investissement	11 408 243,92 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	3 110 000,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	1 040 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 518 243,92 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 040 000,00 €
TOTAL		16 427 343,92 €	TOTAL		5 155 176,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	11 272 167,92 €
Total cumulé		16 427 343,92 €	Total cumulé		16 427 343,92 €

Assainissement

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
13	Subventions d'investissement reçues	5 000,00 €			
20	Immobilisations incorporelles	1 000 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	
21	Immobilisations corporelles	5 000 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	
23	Immobilisations en cours	9 092 998,93 €	23	Immobilisations en cours	
10	Dotations fonds divers et réserves		10	Dotations fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	2 494 000,00 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	
020	Dépenses imprévues				
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
20	Immobilisations incorporelles	530 184,47 €	13	Subventions d'investissement reçues	
21	Immobilisations corporelles	56 472,19 €			
23	Immobilisations en cours	173 405,41 €			
Total des dépenses réelles d'investissement		18 352 061,00 €	Total des recettes réelles d'investissement		- €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	1 040 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	11 408 243,92 €
041	Opérations patrimoniales	1 220,00 €	040	Op d'ordre de transfert entre sections	3 110 000,00 €
			041	Opérations patrimoniales	1 220,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 041 220,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		14 519 463,92 €
TOTAL		19 393 281,00 €	TOTAL		14 519 463,92 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R001	Solde d'exécution positif reporté	4 873 817,08 €
Total cumulé		19 393 281,00 €	Total cumulé		19 393 281,00 €

En 2025, nous poursuivrons les travaux que nous menons chaque année sur les réseaux d'assainissement ainsi que la réalisation du schéma directeur de l'assainissement engagé sur 14 communes. Il est également prévu le remboursement intégral des emprunts souscrits auprès de l'agence de l'eau soit 16 emprunts pour un montant de 1 576 840,22 € sur 2026-2039.

Eau potable

Budget annexe Eau Potable					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	896 500,00 €	70	Produits des services et du domaine	2 483 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	150 000,00 €	74	Dotations subventions et participations	
014	Atténuations de produits		75	Autres produits de gestion courante	
65	Autres charges de gestion courante	4 500,00 €	77	Produits exceptionnels	
66	Charges financières	46 800,00 €	78	Reprises sur provisions	
67	Charges exceptionnelles	21 000,00 €			
68	Dotations aux provisions	1 050,00 €			
022	Dépenses imprévues	83 980,00 €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 203 830,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		2 483 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	4 580 522,46 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	1 415 000,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	65 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 995 522,46 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		65 000,00 €
TOTAL		7 199 352,46 €	TOTAL		2 548 500,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	4 650 852,46 €
Total cumulé		7 199 352,46 €	Total cumulé		7 199 352,46 €

Eau potable

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles	500 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	
21	Immobilisations corporelles	1 900 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	
23	Immobilisations en cours	2 865 022,46 €	23	Immobilisations en cours	
10	Dotations fonds divers et réserves		10	Dotations fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	665 500,00 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	614 139,10 €
020	Dépenses imprévues				
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
20	Immobilisations incorporelles	776 890,31 €	13	Subventions d'investissement reçues	- €
21	Immobilisations corporelles	145 324,11 €			
23	Immobilisations en cours	270 927,11 €			
Total des dépenses réelles d'investissement		7 123 663,99 €	Total des recettes réelles d'investissement		614 139,10 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	65 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	4 580 522,46 €
041	Opérations patrimoniales		040	Op d'ordre de transfert entre sections	1 415 000,00 €
			041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		65 000,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		5 995 522,46 €
TOTAL		7 188 663,99 €	TOTAL		6 609 661,56 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté		R001	Solde d'exécution positif reporté	579 002,43 €
Total cumulé		7 188 663,99 €	Total cumulé		7 188 663,99 €

Nous poursuivrons les travaux que nous menons chaque année sur les réseaux d'eau ainsi que la réalisation du schéma directeur de l'eau potable sur l'ensemble des 26 communes. Nous poursuivrons l'action que nous avons entreprise concernant l'amélioration de la capacité de distribution d'eau sur le cœur de ville Fontainebleau-Avon en menant à bien la finalisation de sondages exploratoires. Il est également prévu le remboursement intégral des emprunts souscrits auprès de l'agence de l'eau soit 14 emprunts pour un montant de 235 341,09 € sur 2026-2039.

Hôtel d'entreprises

Budget annexe Hôtel d'entreprises					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	56 650,00 €	70	Produits des services et du domaine	
65	Autres charges de gestion courante	55 000,00 €	74	Dotations subventions et participations	
66	Charges financières	10 600,00 €	75	Autres produits de gestion courante	135 785,00 €
68	Dotations aux provisions		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		122 250,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		135 785,00 €
023	Virement à la section d'investissement	126 242,97 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	116 200,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	14 300,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		242 442,97 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		14 300,00 €
TOTAL		364 692,97 €	TOTAL		150 085,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	214 607,97 €
Total cumulé		364 692,97 €	Total cumulé		364 692,97 €

Hôtel d'entreprises

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
21	Immobilisations corporelles	122 142,97 €	13	Subventions d'investissement reçues	
23	Immobilisations en cours	- €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	
16	Emprunts et dettes assimilés	106 000,00 €	10	Dotations fonds divers et réserves	
020	Dépenses imprévues		1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	40 816,16 €
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
23	Immobilisations en cours	19 632,92 €			- €
Total des dépenses réelles d'investissement		247 775,89 €	Total des recettes réelles d'investissement		40 816,16 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	14 300,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	126 242,97 €
			040	Op d'ordre de transfert entre sections	116 200,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 300,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		242 442,97 €
TOTAL		262 075,89 €	TOTAL		283 259,13 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	21 183,24 €	R001	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		283 259,13 €	Total cumulé		283 259,13 €

Pour l'année 2025 il est notamment prévu des travaux de mise en accessibilité, des travaux concernant les eaux usées et des plantations d'arbres.

Grand Parquet

Budget annexe Grand Parquet					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	549 920,00 €	70	Produits des services et du domaine	632 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 440,00 €	74	Dotations subventions et participations	820 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières	57 205,00 €	77	Produits exceptionnels	
67	Charges exceptionnelles	14 500,00 €	78	Reprises sur provisions	
68	Dotations aux provisions	10 148,00 €			
022	Dépenses imprévues	- €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 158 213,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		1 452 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	81 200,00 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	525 649,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	199 089,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		606 849,00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		199 089,00 €
TOTAL		1 765 062,00 €	TOTAL		1 651 089,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	113 973,00 €
Total cumulé		1 765 062,00 €	Total cumulé		1 765 062,00 €

Le budget principal verse une subvention de fonctionnement de 820 000 € au budget annexe du Grand Parquet. Le montant est identique à celui versé en 2022.

Recettes dynamisées grâce à la mise en place d'une boutique, aux travaux qui permettent d'accueillir de nouveaux évènements et une montée en qualité du site

Grand Parquet

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	59 600,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	380 100,00 €
23	Immobilisations en cours	321 010,00 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	
16	Emprunts et dettes assimilés	407 250,00 €	10	Dotations fonds divers et réserves	
020	Dépenses imprévues	- €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	110 518,16 €
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
23	Immobilisations en cours	143 491,59 €	13	Subventions d'investissement reçues	936 758,60 €
Total des dépenses réelles d'investissement		931 351,59 €	Total des recettes réelles d'investissement		1 427 376,76 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	199 089,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	81 200,00 €
			040	Op d'ordre de transfert entre sections	525 649,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		199 089,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		606 849,00 €
TOTAL		1 130 440,59 €	TOTAL		2 034 225,76 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	903 785,17 €	R001	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		2 034 225,76 €	Total cumulé		2 034 225,76 €

Les travaux de la phase 4 qui s'achèvera en 2025 sont subventionnés par la Région IdF (300 000 €), le Département 77 (600 000 €), et le fonds Eperon (600 000 €). Une subvention d'investissement d'un montant de 380 100 € sera versée au budget annexe du Grand Parquet par le budget principal pour seulement compléter les subventions très importantes reçues au fil des phases de travaux qui se sont déroulées ces dernières années pour mettre en valeur cet équipement communautaire.

Port de Plaisance

Budget annexe Port de plaisance					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	67 850,00 €	70	Produits des services et du domaine	
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00 €	74	Dotations subventions et participations	
66	Charges financières	2 070,00 €	75	Autres produits de gestion courante	100 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions	- €	78	Reprises sur provisions	165,00 €
022	Dépenses imprévues	- €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		73 420,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		100 165,00 €
023	Virement à la section d'investissement	84 796,51 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	37 740,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	35 900,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		122 536,51 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		35 900,00 €
TOTAL		195 956,51 €	TOTAL		136 065,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	59 891,51 €
Total cumulé		195 956,51 €	Total cumulé		195 956,51 €

Port de Plaisance

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	
21	Immobilisations corporelles	180 217,52 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	
16	Emprunts et dettes assimilés	33 650,00 €	10	Dotations fonds divers et réserves	
020	Dépenses imprévues	- €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	- €
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
20	Immobilisations incorporelles	1 560,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	- €
21	Immobilisations corporelles	1 600,00 €			
Total des dépenses réelles d'investissement		232 027,52 €	Total des recettes réelles d'investissement		- €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	35 900,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	84 796,51 €
			040	Op d'ordre de transfert entre sections	37 740,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		35 900,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		122 536,51 €
TOTAL		267 927,52 €	TOTAL		122 536,51 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté		R001	Solde d'exécution positif reporté	145 391,01 €
Total cumulé		267 927,52 €	Total cumulé		267 927,52 €

Le projet d'aménagement du Port de Valvins a vocation à se poursuivre avec l'acquisition auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie des parcelles nécessaires à son développement et une réflexion complémentaire sur les modalités futures d'exploitation des richesses de ce site.

Activités sportives et loisirs

Budget annexe Sport-Loisirs					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	6 000,00 €	70	Produits des services et du domaine	51 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	50 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	
65	Autres charges de gestion courante		77	Produits exceptionnels	24 326,00 €
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €			
68	Dotations aux provisions	- €			
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		59 000,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		75 326,00 €
023	Virement à la section d'investissement	29 266,53 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	380,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		29 646,53 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €
TOTAL		88 646,53 €	TOTAL		75 326,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	13 320,53 €
Total cumulé		88 646,53 €	Total cumulé		88 646,53 €

Au chapitre 77, il est inscrit le solde du remboursement de l'assurance concernant le sinistre subis par le sauna hammam, qui fait actuellement l'objet de travaux de réfection.

Activités sportives et loisirs

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
21	Immobilisations corporelles		13	Subventions d'investissement reçues	
23	Immobilisations en cours	29 646,53 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	
16	Emprunts et dettes assimilés		10	Dotations fonds divers et réserves	
020	Dépenses imprévues	- €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	116 376,86 €
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
23	Immobilisations en cours	123 209,13 €	13	Subventions d'investissement reçues	71 720,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		152 855,66 €	Total des recettes réelles d'investissement		188 096,86 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	- €	021	Virement de la section de fonctionnement	29 266,53 €
			040	Op d'ordre de transfert entre sections	380,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		- €	Total des recettes d'ordre d'investissement		29 646,53 €
TOTAL		152 855,66 €	TOTAL		217 743,39 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	64 887,73 €	R001	Solde d'exécution positif reporté	
Total cumulé		217 743,39 €	Total cumulé		217 743,39 €

Le budget annexe porte les travaux de réfection du sauna hammam qui sont en cours de réalisation et qui s'achèveront en 2025.

Zones d'activité économique

Budget annexe ZAE					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	515 000,00 €	77	Produits exceptionnels	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		515 000,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		- €
042	Op d'ordre de transfert entre sections	657 800,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	1 172 800,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		657 800,00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 172 800,00 €
TOTAL		1 172 800,00 €	TOTAL		1 172 800,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		1 172 800,00 €	Total cumulé		1 172 800,00 €
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2025	Chapitre	Libellé	BP 2025
21	Immobilisations corporelles	- €	16	Emprunts et dettes assimilées	515 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		- €	Total des recettes réelles d'investissement		515 000,00 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	1 172 800,00 €	040	Op d'ordre de transfert entre sections	657 800,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 172 800,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		657 800,00 €
TOTAL		1 172 800,00 €	TOTAL		1 172 800,00 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R001	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		1 172 800,00 €	Total cumulé		1 172 800,00 €

En 2024, ce budget a porté l'acquisition d'un terrain dans la ZAE de Chartrettes. Pour 2025, il est prévu de poursuivre l'acquisition de parcelles notamment dans la ZAE de Saint Sauveur. Nous poursuivrons la recherche de capacités de développement d'activités tertiaires ou artisanales pour permettre à notre communauté d'agglomération de donner des perspectives aux entrepreneurs locaux et favoriser un développement économique soucieux de services de proximité.



Merci de votre attention